

TOCSIN
DES
PRÊTRES,
OU

L'Éveil donné au Peuple pour le prémunir contre les impostures des Réfractaires, & le défendre de leurs suggestions perfides ;

Servant de suite a l'A, B, C;

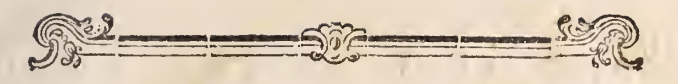
Par M. l'Abbé *BOUVET*, Aumônier du Régiment de Brie.

Occultari poteſt ad tempus veritas, vinci non poteſt, Florere poteſt ad tempus iniquitas, permanere non poteſt.

St. August.



1791.



AVIS PRELIMINAIRE.

Nos Prêtres réfractaires, ces charlatans spirituels, répandus dans toutes nos campagnes, noircissent sans pudeur les vrais amateurs de la vérité, ceux qui, par conscience & par principes de religion, se sont soumis aux loix de l'etat. Ces hommes trempés dans l'encre, dont l'esprit a pris la teinte de leurs vêtemens, font entendre au bon peuple qu'ils defendent la cause de Dieu contre les serviteurs du diable, & par ces pratiques pleines de calomnies, ils lui inspirent une haine mortelle contre ceux qui sont les vrais défenseurs de la cause de notre sainte religion, & qui, par principes de générosité, voudroient la délivrer de l'esclavage où l'ont tenu ces spirituels chargeurs de fardeaux. Je n'ignore aucun des artifices que les prêtres corrompus, guidés par le plus vil intérêt ou conduits par un zele peu éclairé, savent mettre en usage quand il s'agit de décrier ceux qui exposent au jour tous leurs mysteres d'iniquité. J'ai assez éprouvé que toutes recherches curieuses, & toutes découvertes utiles, sur-tout en matieres de religion, pour la faire revenir à ses premiers principes, resteroient dans un oubli éternel, si ceux qui sont capables de la faire, s'en dispensoient par la crainte des mauvais discours ou de tout autre obstacle. L'illustre & savant M. Leclerc *a fait une dissertation très-curieuse, intitulée :* Argumentum theologicum ab individiâ ductum ; *dans lequel il donne un détail de toutes les calomnies que les théologiens mettent en pratique quand les autres argumens leur manquent. Mais il s'agit de parler en faveur de la vérité, rien au monde ne doit nous en détourner, ni les railleries des ignorans & des esprits foibles,*

ni les clabauderies d'un prêtre ou d'un moine entêté ou intéreſſé, qui, s'imaginant compoſer eux ſeuls toute l'égliſe, déshonorent le chriſtianiſme par l'impertinence de leur conduite, en s'oppoſant aux loix de l'état. Ce qui ſuit renferme les principes de leur réſiſtance.





TOCSIN DES PRÊTRES.

A.

ABBE'S. Un pauvre qui a fait serment d'être pauvre, & qui, en conséquence, est souverain, cela est intolérable. Les loix viennent de réclamer contre ces abus, la religion s'en indignoit, & les véritables pauvres, sans vêtement & sans nourriture, poussoient des cris au Ciel, à la porte de M. l'Abbé.

Mais j'entends MM. les Abbés d'Italie, d'Allemagne, de Flandre, de Bourgogne, qui disent : pourquoi n'accumulerions-nous pas des biens & des honneurs? Pourquoi ne serions-nous pas princes, les évêques le sont bien. Ils étoient originairement pauvres comme nous, ils se sont enrichis, ils se sont élevés; l'un d'eux (le pape) est devenu supérieur aux rois, laissez-nous les imiter.

Vous avez raison, Messieurs, envahissez la terre, selon votre doctrine, elle appartient au fort ou à l'habile qui s'en empare; *melior est conditio possidentis*, dit l'axiome. Vous avez profité des tems d'ignorance & de superstition pour nous dépouiller de nos héritages, pour nous fouler à vos pieds, & pour vous engraisser de la subsistance des malheureux : tremblez, moines encapuchonés, le règne de la raison est venu.

B.

BE'NE'FICES. Le pouvoir de nommer aux évêchés & aux bénéfices, a été long-tems contesté à nos souverains par le roi étranger de *Rome*, & auquel on vient de l'ôter par une loi constitutionnelle. Ce

ferviteur des ferviteurs (*in vanum*) vouloit être le maître chez nous; nos pères continuellement fots, croyoient que le roi faifoit injure à la fainteté du pape, en difpofant du bien de la nation. Dans un miffel imprimé à Paris en 1584, on trouve une prière pour demander à Dieu l'abolition de la nomination royale aux bénéfices, & malgré les beautés de l'oraifon & la chaleur dévote des prêtres, le Ciel n'a point exaucé l'injuftice des papes. On n'imprimeroit plus aujourd'hui une pareille oraifon. Pourquoi? C'eft que des hommes fages ont éclairé la nation

Biens du Clergé'. Il faut convenir qu'il n'exifte point de fociété où ce qu'on reproche au clergé ne foit mis au rang des vérités les plus évidentes; on ne peut rien ajouter à ce qui eft configné dans toutes les annales politiques. Tout le monde convient que les apôtres, que nous venons de remplacer pour avoir été rebelles à la loi, différoient de ceux qui exiftoient du tems de *Jefus*, comme le jour diffère de la nuit. Du vivant de ce divin légiflateur, l'ambition, les richeffes ni la vanité n'étoient point comprifes parmi les vertus, ainfi que nos ci-devant prélats les ont montrées dans le monde. *Jefus* n'avoit défiré ni richeffes, ni titres, ni crédit en Judée; fon royaume n'étoit point de ce monde; il ordonnoit à fes difciples d'abandonner leurs biens pour le fuivre, auffi les apôtres, fidèles aux leçons de leur maître, n'ont cherché ni les richeffes, ni l'opulence, ni les dignités. C'eft dans cet efprit que St. *Barnabé* vendit un fonds de terre qu'il avoit, & en a rapporté le prix, qu'il mit aux pieds des apôtres. (Actes des apôt. chap. IV. *v.* 37.)

Leurs fucceffeurs ne goûtèrent point toujours cette fage doctrine, auffi ne reftèrent-ils point long-tems dans cet état de médiocrité que Jefus avoit recommandé à fes difciples, en fe contentant des chofes préfentes, *contenti prefentibus*. Ceux-ci, après que les biens eurent ceffé d'être en commun, s'approprièrent, comme falaire de leurs vœux corrompus, l'héritage du pauvre;

ils s'établirent les chefs, les docteurs & les guides de leurs proſélites, & en jetant des fondemens d'une puiſſance ſpirituelle, très-avantageuſe pour eux & très-flatteuſe pour leur ambition, ils exercèrent une juriſdiction ſacrée, qui, à la fin, les transforma en évêques, & les mit non-ſeulement au-deſſus des autres prêtres, mais encore les rendit reſpectables, ou plutôt redoutables aux puiſſances temporelles. Le bâton le plus groſſier, dont ſe ſervoient les apôtres dans leurs courſes apoſtoliques, eſt devenu une *croſſe*, un bâton de commandement, dont le pouvoir ſe fit ſentir aux plus puiſſans ſouverains de la terre. Le *ſac* ou la *beſace* des apôtres ſe convertit en tréſors, en bénéfices, en principautés, en revenus. La permiſſion de mandier eſt devenu le droit d'exiger des dîmes, de dévorer les nations, de s'engraiſſer de la ſubſtance des malheureux, de jouir de *droit divin* de la faculté de piller la ſociété & de la troubler impunément; qu'on juge d'après tant d'artifices qu'ils ont fait jouer pour poſſéder tant de biens, ſi la nation étoit en droit de retirer ces richeſſes immenſes d'entre les mains de tant d'économes infidelles, qui inſultoient aux pauvres par un faſte indigne dans les prédicateurs d'un Dieu pauvre, qui n'avoit point où repoſer ſa tête. Après un tel tableau, comment le peuple pourroit-il écouter les clameurs de ces hommes inſenſés?

Bulles des Papes. Il a été un tems où une bulle émanée du Vatican étoit une loi ſuprême pour toute l'Europe : quand le pontife de Rome parloit au nom de *St. Pierre*, on faiſoit taire par-tout les tribunaux, les rois, les philoſophes, & les peuples étoient dans la crainte.

Combien de fois le *ſerviteur des ſerviteurs* de Dieu, qui s'aſſied humblement ſur le trône des Céſars, n'a-t-il pas abuſé de la croyance univerſelle dans ſes oracles pour aveugler le peuple; mais les choſes ſont aujourd'hui bien changées, le bref papal & la bulle d'excommunication qu'on attend ne font nulle impreſ-

ſion ſur l'eſprit des François, qui, plus pénétrés de l'eſprit de l'évangile que le pape, ſavent que J. C. n'excommunia perſonne, & ne donna point à ſes apôtres un pouvoir qu'il n'exerça point lui-même. *Le fils de l'homme*, dit-il à ſes diſciples, *n'eſt point venu pour perdre les hommes, mais pour les ſauver.* (Luc. ch. IX. *v.* 55. 56.)

C.

CATHEDRALES, *Collégiales & autres temples.* Depuis le 15e. ſiècle nous ne voyons dans toute l'Europe d'autres monumens que des égliſes de mauvais goût, des monaſtères richement dotés, pour nourrir des chanoines & des moines fainéans; des univerſités rendues opulentes pour faire pulluler les prêtres & des ſuperſtitieux. Dans des tems où les peuples furent les plus pauvres, toute la horde noire trouva le ſecret d'élever des cathédrales & des temples coûteux. L'entretien de la divinité, qui ne veut être adorée qu'*en eſprit & en vérité*, fut toujours l'article le plus conſidérable de la dépenſe des nations. Que de millions ſont poſſédés en Italie, en Portugal, en Eſpagne, en Allemagne par les plus inutiles, quant au plus grand nombre, & les plus méchans des hommes. Depuis quel tems ne ſommes-nous pas dévorés par ces ſauterelles? Combien les nations ſeroient floriſſantes, ſi elles euſſent employé en aqueducs, en. canaux, à l'agriculture, au perfectionnement des arts utiles, les ſommes qu'elles ont inutilement dépenſées à nourrir des hommes oiſifs, à bâtir des égliſes ſomptueuſes, à payer des théologiens, à enrichir des prêtres & des moines! On aſſure que l'égliſe cathédrale de *Tolède* poſſède un tréſor de 12 millions. Doit-on être ſurpris ſi par de tels vols faits aux nations elles ſe trouvent pauvres & débiles. Ne doit-il pas être honteux de voir le guerrier prodiguer ſon ſang dans les combats, tandis qu'une multitude de chanoines & de moines n'a pour

travail que de lever les mains au Ciel, & de troubler la société, & ces vampires ſont mieux récompenſés que le brave ſoldat qui a défendu ſa patrie.

L'Aſſemblée Nationale a penſé comme *Minutius Felix*, en ſupprimant par un décret conſtitutionnel, tant d'égliſes inutiles & tant de deſſerviteurs voraces; voici comme s'exprime ce père de l'égliſe: (notis vatic. pag. 314.) ,, Quel temple puis-je bâtir à Dieu que
,, toute la vaſte étendue de la terre ne peut contenir? Moi
,, qui n'étant qu'un ſimple homme aime à me loger com-
,, modément; comment oſerai-je entreprendre de ren-
,, fermer dans un petit édifice toute l'immenſité de
,, mon Dieu? N'eſt-il pas infiniment plus digne de la
,, majeſté de cet être parfait de lui conſacrer un tem-
,, ple dans nos eſprits & dans nos cœurs? ,,

CHAIRE DE VÉRITÉ. Les chefs de la ſociété n'ont pas ſemblé juſqu'à ce jour faire beaucoup attention au pouvoir immenſe que les prêtres obtiennent ſur les peuples en les prêchant, au lieu de leur annoncer la parole de Dieu & de leur enſeigner la ſublime morale de l'évangile, le plus ſouvent ils ne les entretiennent que de leurs propres intérêts, des milliers d'hommes uniquement attachés à leurs prérogatives, remuent les paſſions de tout un peuple, & l'expérience de ce jour prouve que leurs harangues ſacrées donnent aux habitans de nos provinces le ſignal de la révolte. L'auteur d'*Hudibras* appelloit pour cette raiſon la chaire de vérité *le tambour eccléſiaſtique*.

CURES. La claſſe des miniſtres des autels dont la ſaine politique s'accommode le mieux avec la raiſon, eſt celle des *Curés*: il n'y a point d'être auſſi reſpectable qu'un citoyen chargé par état d'être le médiateur entre le Ciel & la terre, qui inſtruit l'ignorance, qui conſole l'infortuné, qui, rempliſſant à la fois les devoirs de citoyen, en obéiſſant à la loi de l'état, & ceux de paſteur, ſert ſa patrie & les malheureux qu'il dirige de ſes conſeils & de ſa bourſe. S'il a le courage de ne prêcher à ſon peuple que la morale évangélique

& la soumission aux loix; si père tendre & sensible, il réside parmi ses enfans, jusqu'à ce que l'Etre suprême l'appelle dans son sein, on peut le regarder comme le bienfaiteur des hommes. Le Curé constitutionnel, du dernier village de France est infiniment au-dessus de tous ces ecclésiastiques, qui, en rabat & en manteau, sous les titres d'abbés, de prieurs perpétuels, de comtes, de chanoines, de barons, de sacristains, jouissent d'un revenu que notre gouvernement ferme & courageux vient enfin d'employer d'une manière très-utile à l'état, & qui va faire de la France le plus beau royaume qu'il y ait jamais eu sur la terre.

D.

DANSE Une rigidité mal entendue de la part des prêtres haineux, a toujours porté le trouble dans les consciences par des péchés factices qu'ils créèrent pour toutes les actions de la vie même les plus innocentes; combien l'humanité de Mr. *de Fénelon* est célèbre, combien son ame étoit grande! Il ne se montra jamais par aucun ridicule qui fait pitié aux hommes sensés. Un jour qu'un curé se vantoit devant lui d'avoir, les dimanches, proscrit les danses de son village: „ Monsieur le curé, dit l'archevêque, soyons moins sévères pour les autres: abstenons-nous de danser: mais que les paysans dansent; pourquoi ne leur pas laisser quelques instans oublier leurs malheurs. „ A coup sûr un tel curé auroit été réfractaire, & Mr. *de Fénelon* auroit prêté son serment si notre constitution eût été faite dans le siècle précédent, vers 1680.

DESPOTISME. Dans tous les tems les grands ont fait servir la religion comme un des plus puissans ressort de la politique. *Aristote* disoit avec raison „ que les plus grands tyrans se montrent toujours attachés au culte de leurs Dieux, & que leur zèle pour eux sert à écarter tout soupçon d'injustice. „ Cette maxime adoptée par *Machiavel* fut toujours fidellement

ſuivie par les princes qui voulurent plus ſurement tyranniſer les peuples. Perſonne ne fut plus dévot ni plus ami des prêtres que *Louis XI*, *Charle-Quint*, *Phillippe II*, *Catherine de Médicis*, la reine *Marie*, *Louis XIV* & *Jacques II*. Ce ſont aſſurément ces princes qui ont fait le plus de mal à leurs ſujets & à leurs voiſins. Je crois qu'en général les nations n'ont point de plus grands fléaux à craindre qu'un deſpote ignorant & dévot. C'eſt par de tels monarques que le deſpotiſme s'eſt introduit dans le monde. Le Mahométan eſt eſclave, parce qu'il prend ſes ſouverains pour des Dieux; l'Eſpagnol, l'Indien & le Siamois, l'Africain & le Ruſſe ſont des eſclaves, parce qu'ils croient que leurs chefs commandent *de droit divin*. Nous ſerions encore eſclaves ſi nous ne venions de ſecouer le joug de cet honteux préjugé, première ſource du deſpotiſme.

E.

ESPAGNE ET ITALIE. Si l'on veut ſavoir tout ce que peut produire de mal l'influence des prêtres ſur une nation, on n'a qu'à conſidérer nos royaumes voiſins, qui ſont les plus ſoumis au clergé, ainſi que les contrées où la puiſſance ſacerdotale n'eſt contredite par perſonne: trouverons-nous des lumieres, des vertus, des mœurs bien eſtimables dans l'Italie, qui, depuis tant de ſiècles eſt le domaine du pontife romain? En trouverons-nous dans l'Eſpagne & le Portugal, d'où les ſouverains, de concert avec les prêtres, ont écarté l'héréſie & la liberté de penſer par le fer & par le feu? Nous verrons ces contrées malheureuſes plongées dans l'ignorance & dans le vice. Un prophète a dit avec raiſon que tels ſont les prêtres, tels ſont les peuples, *erit ſicut populus, ſic ſacerdos*. (Oſée chap. IV. *v*. 9.) Voici un trait d'hiſtoire qui confirme ce que dit le prophète *Oſée*. Autrefois en Eſpagne des aſſaſſins dévots faiſoient dire une meſſe des morts pour le repos de l'ame de celui qu'ils avoient deſſein de faire périr, les prêtres qui recevoient

de l'argent pour dire cette meſſe, faiſoient croire à ces ſcélérats qu'en prenant cette précaution, il étoit impoſſible de manquer ſon coup. Un concile fit un canon pour empêcher cet abus. (Voy. Binghaere antiquit. lib. XV.)

EVEQUES. Nos ex-évêques, je veux dire nos réfractaires, avoient une manière de vivre par laquelle ſans doute ils prétendoient ſuivre ce qui dit St. Paul; ils marchoient dans la voie large & la voie étroite en même-tems; ils ſouffloient le chaud comme le froid, ils étoient grands & petits, ſouples & orgueilleux; *ils jouiſſoient du monde comme n'en jouiſſant pas, ayant des femmes comme n'en ayant pas. Qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur qui habent uxores, tanquam non habentes.* (1. ad Corint. cap. VII. *v.* 29, 30.) Ils alloient en carroſſe comme s'ils euſſent été à pieds; ils ſe divertiſſoient à Paris comme s'ils euſſent pleuré dans leur diocèſe, ils liſoient leur bréviaire comme ne le liſant pas, & c'eſt ainſi ,, qu'ils paſſoient, comme ,, dit un ſage, par les filières des grandeurs humaines ,, pour aller avec plus de pureté aux petits réſervoirs ,, de l'éternité ,,.

Cependant il eſt à croire que nos évêques conſtitutionnels, qui font eux-mêmes leurs mandemens, qui vont à pied de leur maiſon à l'égliſe prêcher la charité & la concorde, reſſemblent plus aux apôtres, & méritent mieux la récompenſe de leurs travaux évangéliques, que leurs dévanciers, qui diſoient quelques mots dans une meſſe en muſique en 4 parties, entourés de halbardiers & de mouſquétaires, & qui ne ſortoient de l'égliſe qu'au ſon des tambours & des trompettes.

EXCOMMUNICATION. L'excommunication portée contre une nation eſt une rebellion manifeſte.

C'eſt encore une grande queſtion dans le droit canonique de ſavoir ſi le chef du clergé peut excommunier les magiſtrats ou une nation, ſous prétexte, ou pour raiſon d'abus de leur pouvoir. Cette queſtion ſeule

eſt ſcandaleuſe, & le ſimple doute une rebellion manifeſte. En effet, le premier devoir de l'homme en ſociété eſt de reſpecter & de faire reſpecter le magiſtrat, les prépoſés d'une nation, quand ils renouvellent ſes loix, *obedite præpoſitis veſtris*; & vous prétendriez, vous pape, avec vos bulles & vos brefs fulminatoires, avoir le droit de diffamer nos repréſentans & de les avilir! Qui vous auroit donné ce droit auſſi abſurde qu'exécrable? Seroit-ce Dieu qui gouverne le monde politique par des chefs, & qui veut que la ſociété ſubſiſte par la ſubordination?

Les premiers eccléſiaſtiques, à la naiſſance du chriſtianiſme, ſe ſont-ils crus autoriſés à excommunier les *Tiberes*, les *Nérons*, les *Claudes*, & enſuite les *Conſtances*, qui étoient des hérétiques? Comment donc a-t-on pu ſouffrir ſi long-tems des prétentions auſſi monſtrueuſes, des idées auſſi atroces, & les attentats affreux qui en ont été la ſuite; attentats également réprouvés par la raiſon, le droit naturel & la religion même que les prêtres profeſſent? S'il étoit une religion qui enſeignât de pareilles horreurs, elle devrait être proſcrite de la ſociété, comme directement oppoſée au repos du genre humain. Le cri des nations s'eſt déjà fait entendre contre ce prétendu pouvoir d'un pape, dicté par l'ambition & le fanatiſme. Nous voyons enfin aujourd'hui que les repréſentans de notre nation, mieux inſtruits de leurs droits, ſoutenus par la fidélité de tout un peuple, mettent enfin un terme à des abus ſi énormes, & qui ont cauſé tant de malheurs. Le philoſophe qui nous a donné l'*eſſai ſur l'hiſtoire générale & les mœurs des nations*, a été le premier qui a relevé avec force l'atrocité des entrepriſes de cettte nature.

F.

Fanatisme. Le luxe, l'avarice, la vengeance & l'ambition ont de tout tems troublé le monde & y ont cauſé des maux effroyables: c'eſt une vérité de fait. Mais

le zèle d'impofer aux hommes des fentimens de pure fpéculation, n'a pas feulement produit les mêmes effets, il a encore emporté les hommes à des excès de méchanceté que l'œil n'auroit rien vu, dont l'oreille n'auroit rien entendu parler, & la penfée ne leur feroit jamais venue fans ce zèle monftrueux. Qu'eft-ce que l'hiftoire ancienne & moderne peut offrir de comparable à la brutalité des zélés prêtres, à la barbarie des meurtres qu'ils ont fait commettre, & qu'ils tâchent de renouveler dans ces tems de révolution? *Nullas infeftas hominibus beftias, ut funt fibi ferales plerique chriftianorum, expertus.* (Ammian. Marcell. pag. 302. edit. Valefn.) Dans ce fiècle éclairé, nous ne croyons plus tant les bourreaux en étoles, ils ont attiré fur eux l'indignation de l'univers. Nos réfractaires font réduits dans ce moment à fe contenter d'une perfécution fourde, qui, s'éloignant de la charité qu'elle femble recommander en chaire, fe permet la calomnie, fous le voile du zèle & de l'amour de l'évangile.

G.

Guerres de religion. Nous ne fommes plus, il eft vrai, dans ces tems abominables où les parens & les amis s'égorgeoient, où 100 batailles rangées couvroient la terre de cadavres pour quelques argumens de théologiens, mais des cendres de ces vaftes incendies, il renaît encore malgré nos lumières, quelques étincelles; les princes ne marchent plus au combat à la voix d'un prêtre ou d'un moine; mais les citoyens fe trouvent encore agités dans le fein des villes & des campagnes, par les fuggeftions des réfractaires, autorifés à femer le trouble par un pontife intolérant, qui gémit de perdre toutes fes prérogatives. Je demande à tout homme fenfé, que diroit-on d'une famille qui feroit toujours prête à fe battre pour décider de quelle manière il faut faluer fon père? Eh! mes enfans, il s'agit de l'aimer: vous le faluerez comme vous pourrez. N'êtes-vous

frères que pour être divisés, & faudra-t-il que ce qui doit vous unir soit toujours ce qui vous sépare ? Enfin, mes frères, imitez Jesus, qui ne fut point intolérant, *il communiquoit avec les Samaritains*, il n'a point proféré une seule parole contre le culte des Romains, dont sa patrie étoit environnée ; imitons son indulgence, & méritons qu'on en ait pour nous. Ne nous effrayons pas de ces argumens barbares, si souvent répétés par nos réfractaires insensés ; la messe d'un bon prêtre conformiste vaut bien celle d'un rebelle à la loi de l'état. Vivez en paix, la religion n'est point faite pour vous diviser ; aimez Dieu & votre prochain, & ne croyez pas être à tous les diables comme ils ont l'impertinence de vous le dire.

H.

Hommage. Tout hommage envers la divinité est reçu selon le sénateur *Thémiste*, fameux philosophe originaire de Paphlagonie : dans un de ses discours adressé à l'empereur *Valens*, qui persécutoit les orthodoxes, il lui dit, „ est-ce un crime de penser autrement que „ vous ? (il étoit Arien) Si les chrétiens sont „ divisés entre eux, les philosophes le sont bien. La „ vérité a une infinité de faces sous lesquelles on peut „ l'envisager. Dieu a gravé dans tous les cœurs du res- „ pect pour ses attributs ; mais chacun est le maître „ de témoigner ce respect de la manière qu'il croit la „ plus agréable à la divinité, personne n'est en droit de „ gêner sur ce point „.

Quel est le réfractaire qui osera, après ce sentiment de *Thémiste*, condamner notre auguste assemblée d'avoir décrété que *nul ne doit être inquiété pour ses opinions ?* Qu'il condamne donc aussi *St. Grégoire de Nazianze*, qui estimoit tant ce *Thémiste*, qu'il lui écrivit en ces termes : „ vous êtes le seul, ô *Thémiste*, qui luttiez „ contre la décadence des lettres ; vous êtes à la tête des „ gens éclairés ; vous savez philosopher dans les plus

„ hautes places ; joindre l'étude au pouvoir, & les di-
„ gnités à la ſcience „. Ces paroles n'annoncent point de blâme pour la tolérance de *Thémiſte*. Ce ne peut être qu'au fanatiſme des prêtres que nous connoiſſons aujourd'hui par leur réſiſtance à la loi, & non point à la religion, qu'on doit appliquer ce que diſoit l'abbé de *Longuerue*, „ que ſi l'on mettoit dans les deux baſ-
„ ſins d'une balance, le bien & le mal que les religions
„ ont fait, le mal l'emporteroit ſur le bien „. (tom. I. pag. 11.) „ Ne prenez point, diſoit-il encore à ce ſu-
„ jet, de maiſon dans un quartier dont le menu-peuple
„ ſoit ignorant & dévot „. Car, facile à ſe laiſſer ſéduire par les prêtres, il ſe porte aux plus grands excès.

Humilite'. Les prêtres ignorans diſent toujours que c'eſt l'orgueil qui fait les incrédules, & que *c'eſt aux humbles que Dieu ſe fait connoître* : *Deus ſuperbis reſiſtit, humilibus autem dat gratiam.* Cela eſt vrai dans un ſens tout oppoſé au leur. Car celui dans lequel il recommande tant l'humilité eſt qu'ils ſentent le beſoin qu'ils ont d'avoir des hommes bien ſtupides à conduire, & qui ferment les yeux à toutes leurs abſurdités.

I.

Ignorance. Les hommes ont été juſqu'à ce jour ingrats, injuſtes, méchans; on doit commencer par les éclairer, & enſuite on verra qu'il ſuffit de répandre des lumières pour les corriger. C'eſt cette idée qui doit faire naître le déſir d'anéantir toute ſuperſtition dans le peuple, parce que c'eſt la ſource impure de toutes nos erreurs. *Ignorantia fons eſt & origo malorum.*

Le plus grand obſtacle qui s'oppoſe au bien qu'un magiſtrat public entreprend de faire, c'eſt dans ce moment ce grouppe de prêtres réfractaires aux loix, ces hommes veulent régler les eſprits, ils rendent le peuple farouche & le portent à la rebellion ; tous ceux qui ont réfléchi ſur l'hiſtoire ont dû voir que toutes les révolutions humaines ont toujours eu la religion pour pré-

texte, non pas la religion, je me trompe, mais ſes miniſtres ambitieux. Coupez la tête de l'hydre, alors les hommes inſtruits comprendront que leur félicité ne peut être ſéparée de l'ordre. Il s'agit donc de lever le bandeau qui couvre nos yeux, commencez par enſeigner : *docete omnes gentes.*

IMPOSTURES SACERDOTALES. En tout pays & les mêmes motifs d'interêt, & les mêmes faits à combiner, ont fourni au corps ſacerdotal les mêmes moyens d'en impoſer au peuple, en tout pays les prêtres en ont fait uſage. Aux Indes, les prêtres attachent certaines vertus & certaines indulgences à des tiſons brûlés, & les vendent fort chers. A Rome, le Pere *Péepe*, Jéſuite, vendit autrefois pareillement de petites prières à la Vierge ; il les faiſoit avaler aux poules, & aſſuroit à ceux à qui il vendoit ces petits billets qu'elles en pondoient mieux & faiſoient de plus gros œufs.

K.

KAKERS ou *Quakers.* Il eſt ſi fort dans l'eſſence des prêtres d'être turbulens que les objets mêmes qui ne ſont pas faits pour fixer l'attention, ſont capables de faire éclater leur fureur & d'exciter des guerres inteſtines. Ce fut cette réflexion, fondée ſur l'expérience, qui fit prendre à *Guillaume Penn*, le parti de fonder une ſecte, qu'on a nommée *Quakers* ou Trembleurs. *Penn* ayant vu que les évêques anglicans & les preſbytériens avoient été la cauſe d'une guerre affreuſe pour un ſurplis, des manches de linon, & une lithurgie; il ne voulut ni lithurgie, ni linon, ni ſurplis ; les apôtres n'en avoient point, les aſſociés de *Penn* n'en voulurent point non plus. Les premiers fideles étoient égaux, les diſciples de *Penn* prétendirent l'être autant qu'il eſt poſſible. La charité étoit précieuſe aux diſciples du Sauveur ; ceux de *Penn* firent une bourſe commune pour ſecourir les pauvres. Ainſi ces imitateurs des Eſſeniens & des premiers chrétiens étoient pour toutes les autres ſociétés chretiennes

un modèle étonnant de morale & de police, ce que nos prêtres ne nous ont jamais montré parmi nous, dans tous les tems n'ayant pu s'entendre ni s'accorder entr'eux.

L.

LIBERTE' DE PENSER. Une preuve qu'on peut tirer de la conduite même des prêtres, en faveur de la liberté de penser, est fondée sur ce qu'ils ne peuvent souffrir qu'un bon chrétien raisonne mieux que le commun, qu'aussi-tôt ils ne crient contre lui à l'athée & au socinien, & qu'ils ne lui donnent les noms odieux de déiste & d'arien, comme si le bon sens & l'esprit orthodoxe étoient incompatibles. Mais une conséquence mieux tirée sur la *liberté de penser* que celle déduite de la conduite des prêtres, c'est celle que nous offrent les principaux écrits des pères de l'église, & qui confond tous les faux argumens de nos prêtres modernes. *Origene* étoit un des plus grands amateurs de la *liberté de penser*, & on peut dire même que l'église a donné un témoignage authentique de la liberté de penser de ce grand homme, en mettant en question s'il est damné ou non, & en se déterminant pour l'affirmative dans le 5e. concile général. (Binet du salut d'Origene, pag. 191.) *Minutius Felix* est aussi un de ces écrivains qualifié du titre de pere de l'église; c'est dans son excellente apologie de la religion chrétienne qu'il nous laisse les preuves de la liberté avec laquelle il pensoit, liberté que tout chrétien raisonnable devroit imiter. *Synesius*, célèbre évêque d'Afrique dans le 5e. siècle, étoit un des plus grands philosophes de son tems, il avoit, comme *Origene* & *Minutius Felix*, trop de savoir & trop peu du zèle bigot de nos prêtres réfractaires, pour mériter le titre de saint. En un mot, il porta la sincérité & la probité jusqu'à n'accepter l'épiscopat qu'à condition de penser avec liberté. (V. d. Synes. opera, Page 249.) Que peuvent opposer à ces témoignages nos prêtres turbulens, qui pensent avoir le droit de mener les hom-

mes par la bride, quand la raiſon & le bon ſens leur diſent qu'ils ſont plus raiſonnables qu'eux?

M.

Mandemens. (de meſſeigneurs les ex évêques) A préſent nous pouvons connoître mieux que jamais combien il étoit ridicule de voir à la tête des mandemens des évêques leurs noms, accompagnés de titres faſtueux; & ce qui précédoit ces qualifications mondaines étoient leurs armoiries, avec de beaux glands ornés de huppes; enſuite il y étoit dit un mot de l'humilité chrétienne, & ce mot étoit ſuivi quelquefois d'injures atroces contre ceux qui ſont d'un autre parti qu'eux. C'eſt ainſi qu'en uſa Mr. *Guillaume Florentin*, dans ſon mandement du carême dernier 1791, en condamnant l'A, B, C, des prêtres, dont la lecture, ſelon lui, *pouvoit précipiter dans le ſchiſme, l'héréſie & l'incrédulité.* Cela eſt plutôt prononcé que prouvé, & c'eſt ainſi que ces meſſieurs avoient coutume de traiter tout ouvrage qui les rappeloit au terme de l'évangile, & vouloit que s'ils ne pouvoient atteindre à l'humilité religieuſe, ils imitaſſent au moins la modeſtie de M. de la Rochefoucault, qui n'intitula point ſes *penſées* : „ par monſeigneur le duc de la Rochefau- „ cault. „ &c.

Moines ou Cenobites. Nation morte, eſpèce anéantie, monſtres nouveaux, célibataires imprudens, vicieux & de mauvaiſe foi, troncs inutiles, vous ne portez que des fruits ſauvages, vous n'avez point d'enfans, point d'héritiers, point de repréſentans, tout meurt avec vous; vos mains criminelles ont coupé le fil qui vous conduit à la vie même après la mort Quel intérêt vous portoit donc à conſerver la poſſeſſion illégitime des richeſſes nuiſibles à l'état & à la religion? N'aimez-vous que le mal? N'êtes-vous nés que pour lui?

On dira un jour, & le tems n'eſt pas éloigné, on dira avec mépris : ci giſſent les ſucceſſeurs des *druides*, les ſang-ſues du peuple, les ſupports de la ſuperſtition, des

loups raviſſans, des boucs en capuchons, des hypocrites en frocs, des égoïſtes ignorans, qui chargeoient ſur nos épaules des fardeaux qu'ils n'auroient pas voulu toucher du bout du doigt.

MONITOIRES. La plupart du tems la publication des monitoires eſt très-dangereuſe. Les monitoires invitent le peuple à porter des accuſations contre les perſonnes en places. C'eſt alors un ordre intimé par les prêtres à faire le métier inſâme de délateur : vous êtes menacés de l'enfer, ſi vous ne mettez pas votre prochain en péril de la vie.

Il n'y a peut-être rien de plus illégale dans les tribunaux de l'inquiſition ; & une grande preuve de l'illégalité de ces monitoires, c'eſt qu'ils n'émanent point directement des magiſtrats ; c'eſt le pouvoir eccléſiaſtique qui les décerne. Choſe étrange qu'un prêtre qui ne peut juger à mort, mette ainſi dans la main des juges le glaive qu'il lui eſt défendu de porter.

MORALE. C'eſt à des principes ſimples que ſe réduit le code de la nature. Les leçons de la morale ne ſont donc point abſtraites ou reſervées à des penſeurs profonds ; elles ſont toujours proportionnées à l'entendement de l'homme : que dis-je ! de l'enfant même. La morale doit parler une même langue à tous les hommes, elle ſe fera toujours entendre d'eux quand elle s'expliquera clairement, ou lorſque le préjugé ne leur bouchera point les oreilles. *Cicéron* dit avec raiſon : *Naturâ duce errari nullo modo poteſt. Tertulien* penſe de même ; *quæres igitur legem habens communem iſtam in publico mundi, in naturalibus tabulis.* (Vid. Terturl. de coronâ militis.)

N.

NOBLES. Dans quelques pays de l'Europe il y a autant de diſtance entre un noble & un roturier, entre un homme de qualité & un bourgeois, qu'entre un homme & un chien. Ci-devant en Pologne, & encore

actuellement en Allemagne, &c. les seigneurs sont propriétaires des biens & même de la personne de leurs vassaux. Les courtisans & les grands, dans les pays despotiques, sont des espèces de prêtres, qui écartent avec dédain le vulgaire profane de leur idole révérée; de même que les prêtres des Dieux, ils veulent qu'on leur immole la nature & la raison: tout homme obscur, qui ose réclamer contre eux les droits de la justice & de l'humanité, leur paroît un insolent.

NONAINS ou *Religieuses*. Depuis long-tems les ames honnêtes en qui la révolution étoit déjà opérée dans leurs esprits, gémissoient de voir des filles vertueuses, que le préjugé condamnoit à la mort, au désespoir & au crime. *Melius est nubere quam uri*, signifie-t-il qu'il faut épouser J C. se vérouiller, se cadenasser, se griller pour lui plaire? Et si St. Paul a dit le contraire, pourquoi soutenez-vous, prêtres insensés, théologiens ignorans, que J. C. a besoin de plusieurs millions de vierges, qui violent le premier vœu de la nature, & que l'état nourrit encore sans aucune utilité réelle? L'évangile nous dit-il d'avoir des *vestales*, des nones ou de nourrir des frélons en guimpes?

Sérail dispendieux & vain! vœux indiscrets, offrandes sacrilèges, qui déshonoroient la religion; prêtres aveugles, vous croyez sincérement faire un sacrifice à Dieu! Vous ne vouez certainement que des victimes à la plus abominable superstition. La barbarie des peuples les plus féroces n'a rien de plus effrayant, rien de plus inhumain.

O.

OBEISSANCE AUX PRETRES. Dans un état chrétien les théologiens prétendent que les peuples doivent être plus soumis aux prêtres qu'aux souverains. Il n'est point de chrétiens à qui l'on n'apprenne dès l'enfance, qu'*il*

faut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Mais obéir à Dieu n'eſt jamais qu'obéir aux prêtres, pour ſoutenir les intérêts de ces miniſtres : ce n'eſt pas Dieu qui parle lui-même, l'égliſe ſe charge de parler pour lui : & l'égliſe eſt un corps de prêtres, qui ſavent trouver dans la bible que les ſouverains ont tort, & que les loix ſont criminelles ; que les établiſſemens les plus ſenſés ſont impies, & que la tolérance eſt un crime. Qu'on liſe le bref de *Pie VI*, & l'on trouvera la vérité de ce que j'avance.

P.

PENSIONNAIRES. Dans quel aveuglement notre royaume étoit de confier à des *nones* en guimpes, à des vierges malheureuſes l'éducation des jeunes filles. Ces pauvres religieuſes ignorantes, crédules, fanatiques, ſans experience, & dans ce moment preſque toutes *ariſtocrates*, ont le ſoin de former des citoyennes & des meres de famille ſans avoir aucune idée des devoirs de la ſociété, ni de ce qui ſe paſſe dans le monde ; on leur confie les premières années d'un ſexe deſtiné à faire le bonheur de l'autre. Que leur reſte-t-il de leurs inſtructions? Elles ne forment que des dévotes inutiles, timides & crédules, qui n'ont aucune des qualités pour ſe rendre eſtimables ou aimables pour ceux avec qui elles ſont deſtinées à vivre. Au ſortir du couvent, elles ne portent dans le monde que leur inexpérience, à laquelle ſe joint un eſprit retréci par une foule de petiteſſes qui les rend malheureuſes pendant toute la vie.

PHILOSOPHES. Nos prêtres réfractaires ſont bien éloignés d'avoir des philoſophes les idées grandes qu'en concevoient les pères de l'égliſe. *Minutius Felix* avoit une ſi haute idée du chriſtianiſme, qu'il avance que tous les chrétiens étoient philoſophes, ou que tous les anciens philoſophes étoient chrétiens ;

aut christianos philosophos, aut philosophos fuisse christianos. (Min. Felix. notis ratic. pag. 153.)

PHILOSOPHIE. Des hommes non pensant, comme vous diriez les prêtres-réfractaires, demandent aux gens pensant, à quoi a servi la philosophie. Les gens pensant leur répondront : à détruire en Angleterre & en France la race religieuse qui fit périr le roi *Charles* premier, & qui a égaré Louis XVI ; à mettre en Suède un archevêque dans l'impuissance de faire couler le sang des premiers de ce royaume une bulle du pape à la main ; à maintenir dans l'Allemagne la paix de la religion, en rendant ridicules toutes les manœuvres des prêtres ; à éteindre enfin dans l'Espagne les abominables bûchers de l'inquisition. Prêtres de Rome, elle vous force à supprimer votre bulle *in cœnâ domini*, ce monument d'impudence & de folie ; Peuple, elle adoucit vos mœurs, elle vous éclaire & vous empêche dans ce moment de succomber aux instigations de vos prêtres réfractaires, qui tentent encore par un bref extravagant & impie de vous égarer & de vous soullever contre les loix, en rompant votre serment de fidélité, eux qu'une telle obéissance effarouche, en refusant de prêter un même serment. Pour éviter leurs insinuations perfides, montrez-leur cet opuscule, découvrez leurs turpitudes ; & qu'ils soient confus de honte, s'ils peuvent encore rougir.

PIERRE PHILOSOPHALE. Art de faire de l'or. Quelques adeptes ont cherché dans la Genese la *pierre philosophale*, prétendant que Moïse l'avoit consignée dans ce livre ; mais les ecclésiastiques & les moines l'y ont seuls trouvée.

PRETRES VINDICATIFS. Ce qui indigne le plus l'homme de bien contre les prêtres en général, c'est de les voir implacables dans leurs vengeances, ils ne pardonnent pas plus que *Saturne* & *Teutatès*. Les haines affreuses qui caractérisent l'histoire de la fameuse famille

d'*Atrée* se trouvent fréquemment dans les annales du sacerdoce.

PRIERE DU PATRIOTE. Dieu de tous les êtres, la seule priere qui puisse te convenir est la soumission. Car, que demander à celui qui a tout ordonné, tout prévu dans sa sagesse? Si pourtant il est permis de représenter ses besoins à un pere, conserve dans nos cœurs cette soumission à ta volonté; toi qui tiens dans tes mains la destinée des empires, conserve le nôtre. Préserve notre nation de la malignité de nos ennemis, tant extérieurs qu'intérieurs; délivre-nous de la perversité de tant de prêtres réfractaires, détracteurs nés de toute autre domination que la leur. Si les jours du monarque & du magistrat ne sont pas comptés de toute éternité, prolonge leurs jours. *Les cœurs des rois*, dit Salomon, *est dans la main de Dieu* (prov. I. XX *v.* 1) *comme une eau courante*, dirige celui du nôtre vers le bonheur de son peuple. Conserve la pureté de nos cœurs, l'amitié que se portent nos frères qui chérissent la constitution & qui se disposent à la défendre, que la bienveillance, qu'ils ont pour tous les hommes, resserre de plus en plus les nœuds de la fraternité. Conserve enfin leur sagesse dans la conduite privée & leur obéissance pour les loix.

Q

QUERELLES DES PRETRES. L'oisiveté tranquille, abondante & honorée dans les bienfaits des rois & des peuples, firent jouir le sacerdoce, lui procura le loisir de méditer; une vie dégagée de soins & de travaux dut être favorable à la rêverie; la considération, les richesses dont ils jouissoient, les firent s'occuper de points difficiles qu'il n'étoit pas donné à l'homme d'approfondir, de-là vinrent les animosités, les querelles interminables. Si les diputes théologiques, réservées aux hommes de cet ordre, n'eussent point intéressé le repos

des nations, ces haines, ces disputes n'auroient point été dangereuses, & on les auroit considérées comme capables de développer le génie. Mais ils ont toujours fait intervenir les souverains & les peuples dans leurs contestations, & ils leur ont toujours fait un crime de rester les spectateurs indifférens de leurs combats; & les bons peuples, dans la croyance qu'il s'agissoit de leur bonheur, ne voyoient pas qu'ils servoient l'ambition de ces prêtres & leur vanité puérille. Mais le tems est passé de faire couler son propre sang pour cimenter les systêmes bizarres de quelques fourbes ignorans, qui n'ont jamais eu assez d'adresse de se partager paisiblement entr'eux les dépouilles des peuples. Ils voudroient dans ce siecle soulever le royaume pour une constitution civile qu'on leur donne, & que les plus mauvais ne veulent point accepter, parce qu'ils ne se la sont point donnée eux-mêmes; comme si l'ordre pouvoit jamais sortir d'un corps si intéressé à maintenir les abus, tant de conciles qui ont été tenus pour rétablir la discipline, n'ont jamais pu faire accepter les réformes, cela fait preuve.

QUETEURS (freres). Ces freres ne menoient qu'une vie vagabonde & paresseuse; ces freres ne sont venus que pour scandaliser le christianisme & pour mettre le trouble dans la société des hommes, desquels ils ont été le fardeau inutile & très-incommode.

R.

RELIGION. „ On cherche, dit l'abbé de St. *Pierre* „ (voy. ses pensées) à perfectionner les loix & les arts: „ peut-on oublier la religion? Qui commencera à l'é- „ purer? Ce sont les hommes qui pensent, les autres „ suivront. N'est-il pas honteux que les fanatiques ayent „ du zele, & que les sages n'en ayent pas? Il faut „ être prudent mais non pas timide. " C'est sur cette pensée que les prêtres constitutionnels doivent redou-

bler d'attention & d'ardeur pour ſaire entendre, adopter, & chérir la conſtitution du clergé, que nos ſages repréſentans nous ont donnée pour effectuer ce que l'abbé de St. Pierre déſiroit, & rétablir la religion dans ſon premier état, qui conſiſte dans cette ſimplicité majeſtueuſe, gagne & attache toute ame qui aime vraiment Dieu; c'eſt par cette ſimplicité que les apôtres ont plus converti de nations que nos papes, nos chanoines & nos moines n'en ont perdu par ce faſte & ces prétentions. D'après cette obſervation, je puis donner au peuple quelques inſtructions ſur les reliques, branche de commerce ſacerdotale & ſcandaleuſe.

Reliques. Les reliques ſont venues d'une coutume imitée du paganiſme. (Voy. Chemnitius, exam. concil. Trid. pars IV. pag. 669 & ſuiv.) La ſuperſtition s'eſt toujours ſoutenue & encouragée par l'intérêt, le peuple quand il eſt ignorant eſt ſuperſtitieux; c'eſt par la ſuperſtition que les prêtres l'ont enchaîné. Les reliques, qu'on fait bien faire quand on n'en a point, & les miracles forgés à leur occaſion, ont toujours été un ſpectacle qui a fait des égliſes des places de marchés, & un aimant qui attiroit de toute part les richeſſes dans leurs tréſors. Dès l'année 386, l'empereur *Théodoſe* le Grand fut obligé de faire une loi, par laquelle il défendoit de tranſporter d'un lieu dans un autre les corps enſevelis, de ſéparer les reliques de chaque martyr & d'en trafiquer; 15 ans après le Ve. concile de Carthage, canon XIV, ordonna aux évêques de faire abattre les autels qu'on voyoit élevés par-tout dans les chemins, à l'honneur des martyrs dont on enterroit là les fauſſes reliques, ſur des ſonges & de vaines révélations de toutes ſortes de gens. St. *Auguſtin* (ſermon 318 §. 1 tom V, pag. 886, edit. benedict. Antuerp.), qui nous dit ſans preuves que Dieu avoit accoutumé de réſerver l'endroit où étoient cachés les corps des martyrs, avoue (de opere monachorum, cap. 28 § 36) ailleurs, les impoſtures que faiſoient quantité de moines

ſous ce prétexte, & les faux miracles qu'on débitoit. S'il vouloit y remédier, c'étoit trop tard; cette ſuperſtition s'étoit emparée de l'eſprit du peuple. Le concile de Carthage, dont j'ai déjà parlé, craignoit les tumultes; les évêques qui y faiſoient attention uſoient de connivence, & St *Auguſtin* déclare naïvement qu'il n'oſe parler librement ſur bien de ſemblables abus, de peur de ſcandaliſer les ames foibles. Maintenant nous ne craignons plus ce ſcandale, & nous pouvons dire au peuple, dans ce jour de lumiere, que le culte idolâtre qui l'avoit appauvri dans des tems d'ignorance, va ceſſer & remettre à la diſpoſition de la nation tant de richeſſes entaſſées dans des tréſors dont les prêtres étoient les gardiens ou gardes-boutiques de bijouteries.

RICHESSES DU CLERGE'. Nos prêtres nous ont toujours dit que les biens qu'ils poſſédoient *étoient les biens des pauvres*, & à ce titre, ont prétendu que leurs poſſeſſions fuſſent ſacrées; en conſéquence, dans ces tems reculés, les ſouverains & les peuples ſe ſont empreſſés d'accumuler dans leurs mains, des terres, des revenus, des tréſors opulens, ils jouiſſoient aux yeux des nations appauvries des biens qui n'étoient deſtinés que pour les malheureux; ceux-ci, loin d'en murmurer, applaudiſſoient à une ſainte générosité qui enrichit l'égliſe & qui ne contribuoit en rien à leur ſoulagement. Cette vérité trop frappante pour que perſonne en doute, légitime le décret qui remet à la diſpoſition de la nation tant de biens ſi mal adminiſtrés, & au grand ſcandale de la religion, qui avoit perdu ſon luſtre par cette tache qui en déparoit la beauté.

ROME ET SES PRE'TENTIONS. Les uſurpations de la cour romaine ſont grandes & ruineuſes, ſes prétentions ſont innombrables. Sur quoi ſont-elles fondées? Pourquoi l'évêque de Rome ſeroit-il le deſpote de l'égliſe, le ſouverain des loix & des rois? Eſt-ce parce qu'il ſe nomme *pape*? Mais ce titre eſt encore celui de tout prêtre de l'égliſe grecque, mere de l'égliſe romaine

& qui n'a jamais souscrit aux usurpations de sa fille. Est-ce parce que J. C. a dit expressément, *il n'y aura parmi vous ni premier, ni dernier*, & parce qu'il a dit : *que celui qui voudroit s'élever au-dessus de ses freres seroit obligé de le servir?* Est-ce parce que les papes sont les successeurs de St. *Pierre*? Mais il est démontré que St. Pierre n'a jamais eu aucune jurisdiction sur les apôtres ses confreres. Pourquoi donc tant d'orgueil? Pourquoi ces prétentions qui ont subjugué autrefois notre nation? Mais que le pontife apprenne maintenant que nous savons mieux lire dans l'évangile que lui, & que ni bref & ni bulle ne sont capables de nous intimider quand nous déclarons vouloir suivre avec plus de pureté les maximes de l'évangile, dont notre pontife s'écarte en voulant favoriser la cause de tant de réfractaires si intéressés à perpétuer les abus.

S.

Scolastiques ou Thélogiens. De tous les enfans d'*Adam* les scolastiques sont les plus stupides & les plus orgueilleux. ,, Le scolastique, dit le proverbe anglois, n'est qu'un pur âne, qui, n'ayant ni la douceur du chrétien qu'il doit avoir, ni la raison du philosophe, ni l'affabilité du courtisan, n'est qu'un objet ridicule. "

Le pur scolastique, selon *Rabelais*, curé de *Meudon*, tient entre les hommes la place qu'occupe entre les animaux celui qui ne laboure point comme le bœuf, ne porte point le bât comme la mule, n'aboie point aux voleurs comme le chien; mais semblable au singe, salit tout, brise tout, mord le passant & nuit à tous.

Le scolastique puissant en mots est foible en raisonnemens : aussi que forme-t il? Des hommes savamment absurdes & orgueilleusement stupides.

Les siecles d'or des scolastiques furent ces siecles

d'ignorance, dont avant *Luther* & *Calvin*, les ténebres couvroient la terre. Alors, dit un philosophe, la superstition commandoit à tous les peuples. Les hommes changés comme *Nabuchodonosor* en brutes & en mules étoient scellés, bridés, chargés de pesans fardeaux, ils gémissoient sous le faix de la superstition, mais enfin quelques-unes des mules venant à se cabrer, elles renverserent à la fois la charge & le cavalier; ce que notre constitution vient de faire en est la plus grande preuve.

SYMBOLE DE L'ABBE' DE ST. PIERRE, (tel qu'il est écrit de sa main dans son livre sur la pureté de la religion, excepté quelques articles.)

Je crois en un seul Dieu & je l'aime, je crois qu'il illumine toute ame venant au monde, ainsi que le dit St. *Jean* (chap. 1 *v.9.)* J'entends par-là toute ame qui le cherche de bonne foi.

Je crois que le Chinois juste & bienfaisant est plus précieux devant lui qu'un docteur d'Europe pointilleux & arrogant.

Je crois que Dieu étant notre pere commun, nous sommes tenus de regarder tous les hommes comme nos freres.

Je crois que le persécuteur est abominable, & qu'il marche immédiatement après l'empoisonneur & le parricide.

Je crois que les disputes théologiques sont à la fois la farce la plus ridicule & le fléau le plus affreux de la terre, immédiatement après la guerre, la peste, la famine & la vérole.

Je crois que les ecclésiastiques doivent être payés comme serviteurs du public, précepteurs de morale, teneurs de registres d'enfans & de morts, mais qu'on ne doit leur donner ni les richesses des fermiers généraux, ni le rang des princes, parce que l'une & l'autre corrompent l'ame, & que rien n'est plus révoltant que de voir des hommes si riches, si fiers, faire prêcher l'humanité

& l'amour de la pauvreté par leurs commis, qui n'ont que 100 écus de gages.

Je crois qu'il faut absolument rendre plusieurs moines à la société, que c'est servir la patrie & eux-mêmes. On dit que ce sont des hommes que *Circé* a changé en pourceaux; le sage *Ulisse* doit leur rendre la forme humaine. Paradis aux bienfaisans. L'abbé de St. Pierre mourut l'an 1743. Cet abbe vraiment philosophe ne savoit pas que son siecle ne se passeroit point que les bienfaisans, auxquels il souhaitoit le paradis, dussent paroître au monde; a coup sûr, si la constitution du clergé eut été decrétée de son tems, il n'eut pas reculé pour prêter un serment aussi légitime comme nos réfractaires idiots le sont.

T.

Tarif ou taxe des pe'che's. Les sages dans tous les tems firent ce qu'ils purent pour inspirer la vertu, & pour ne point réduire la foiblesse humaine au désespoir; bien des papes firent le contraire, car au lieu d'arrêter le crime, ils le favorisent en accordant l'expiation pour de l'argent. *Jean XXII* fut un des premiers qui rédigea un tarif pour les péchés. *Léon X* eut l'impudence de faire imprimer cette taxe en 1514. Il existe un autre tarif des droits qu'on payoit en France immédiatement avant notre constitution, pour les bulles, dispenses, absolutions, &c. lequel tarif fut arrêté au conseil du Roi le 4 septembre 1691. En voici un extrait pour donner une idée des papes.

1°. Un bâtard qui voudra prendre les ordres payera pour la dispense 25 liv. S'il veut posséder un bénéfice simple, il payera de plus 180 liv. S'il veut que dans la dispense, on ne fasse pas mention de son illégitimité, il payera 1050 liv.

2°. Pour dispense & absolution de bigamie, 150 liv.

3°. Pour dispense à l'effet de juger criminellement ou d'exercer la médecine 90 liv.

4°. Absolution d'hérésie 80 liv.

5°. Permission de lire des livres défendus, 25 liv.

6o. Dispense de simonie, 40 liv. sauf à augmenter suivant les circonstances.

7°. Bref pour manger les viandes défendues, 65 liv.

8°. Dispenses de vœux simples de chasteté, ou de religion, 15 liv.

9°. Absolution d'un inceste, 4 tournois pour un laïque, pour l'homme & la femme qui ont commis l'inceste, 18 tournois, 4 ducats & 6 carlins; cela n'est pas juste, si un seul ne paye que 4 tournois, les deux qui commettent l'inceste ne doivent payer que 8 tournois.

Je supprime le reste qui est affreux, ce que je viens de rapporter suffit pour faire connoître à tout être pensant combien les papes se sont joué de la crédulité des hommes, en leur faisant accroire que pour de l'argent un péché pouvoit cesser de rendre l'homme coupable aux yeux de Dieu. Il faut être prêtre pour tromper ainsi les humains, & faire consister dans leurs bourses le prix de l'expiation de leurs fautes; cela est indigne, cela est affreux, cela crie vengeance. Après un tel attentat contre les mœurs, ils oseront encore réclamer contre l'abrogation de tant d'abus que vient d'effectuer notre auguste assemblée, en purifiant le sanctuaire de tout ce qu'il avoit d'impur.

THIARE DU PAPE. Chacun sait que dans les jours de cerémonie le pape porte la *Thiare*, qui est une triple couronne, mais tout le monde ne sait pas ce qu'elle signifie. Suivant les Romains, qui l'appellent *triregno*, elle annonce le pouvoir impérial, le pouvoir royal & le pouvoir sacerdotal, c'est-à-dire, un pouvoir plein & illimité sur l'univers entier. (V. l'histoire du royaume de Naples du célebre *Giannone*, qui s'est rendu fameux par les coups qu'il a portés à la cour de Rome.) Il

feroit inutile de faire des réflexions fur les prétentions auffi infenfées que ridicules qu'expriment ces trois couronnes, elles fe préfentent en foule à l'efprit de tout homme de bon fens. Nous y voyons l'excès de l'orgueil d'une cour accoutumée depuis bien des fiecles à fouler aux pieds les têtes couronnées, nous y voyons l'aviliffement fuperftitieux des princes, nous y remarquons fur-tout l'affreux aveuglement des peuples, qui ne fe font montrés nullement indignés de la vanité & de l'arrogance d'un prêtre, qui fe donne pour le vicaire & le repréfentant d'un Dieu rempli d'humilité, & qui l'a fortement recommandée à fes difciples. Repondez, prêtres réfractaires, qui imitez l'orgueil de votre chef, croyez-vous qu'on ne puiffe fe fouftraire à l'excommunication d'un tel pontife ?

U.

Universite'. Dans les nations mêmes qui fe vantent d'être les plus dégagées de préjugés, des prêtres font les feuls inftituteurs de la jeuneffe; elles les voient bien plus occupés du foin de faire des fuperftitieux, dévoués à leurs intérêts, que de former des citoyens à l'état. Les papes prétendent avoir exclufivement le droit de permettre la fondation des univerfités, dans lés états de la communion romaine. Ce font les eccléfiaftiques qui enfeignent les belles-lettres & fciences les plus étrangeres à la religion. Ainfi, des prêtres & des moines ont feuls le droit d'inftruire la jeuneffe dans toutes les fciences, nous voyons ces mêmes abus chez les Indiens & les Mahométans, en un mot, par-tout les hommes paroiffent n'avoir été créés que pour les prêtres. Il refte donc à notre augufte affemblée à nous donner un code d'éducation, & de faire en forte que les prêtres n'influent plus d'une maniere auffi puiffante dans l'inftruction des hommes deftinés à aimer une patrie, à la rendre floriffante, ou par les lettres ou par les arts.

V.

Ve'rite'. On la doit aux hommes. Si je consultois sur ce sujet St. *Augustin* & St. *Ambroise*, je dirois avec le premier: „ La vérité devient-elle un sujet de scan-„ dale? Que le scandale naisse & que la vérité soit „ dite. " Je répéterois d'après le second: „ On n'est „ pas défenseur de la vérité, si au moment qu'on la „ voit, on ne la dit point sans honte & sans crainte. " J'ajouterois avec St. *Augustin* que „ la vérité quelque „ tems éclipsée par l'erreur, en perce tôt ou tard les „ nuages ;, *Occultari potest ad tempus veritas, vinci non potest.* Il n'est pas un seul homme sur la terre qui puisse être privé du droit d'annoncer la vérité. *Quod in ore auditis prædicate super lecta.* C'est là où peut passer ce précepte de *Jésus, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* Ce privilege est antérieur à toutes les loix humaines. S'il est douteux, ce n'est qu'aux yeux de ces prêtres hypocrites, qui, pour mieux nous boucher les avenues de la vérité, se servent de la religion pour seconder les efforts qu'ils font pour la dérober à nos yeux.

Si l'amour du bien, le désir de rendre mes semblables heureux, me fait succomber sous les efforts de l'ignorance, il est un Dieu. On peut être ennemi d'un dominicain, périr au milieu des flammes de la barbarie religieuse, & vivre heureux, ou mourir en homme de bien.

X.

Xavier (François) porta l'évangile aux Indes orientales & au Japon, quand les Portugais y allerent chercher des marchandises, en moins de 100 ans il y eut des milliers de catholiques romains dans les isles du Japon; mais les jésuites, qui, dans tous les tems, furent turbulens, ayant formé une conjuration, suivie

d'une guerre civile, furent caufe que tous les chrétiens furent exterminés en 1638. Quelles graces n'avons-nous pas à rendre à Dieu que l'expulfion de ces hommes ambitieux ait précédé la renaiffance de notre royaume à la raifon, quelle barriere n'auroient-ils point oppofée à l'achevement de notre conftitution & l'acceptation de celle du clergé? On ne peut mieux être convaincu des obftacles qu'ils auroient formés à la confection de nos loix que par ce tableau qu'a fait de ces bons peres *Pons de Thiard de Biffy, de Châlon-fur-Marne*, dans une lettre qu'il a adreffée au parlement de Dijon. Dans cette lettre, en date de 1590, ce prélat déplore d'abord le malheur de fa trifte patrie, & dit: „ ces apô-„ tres de *Mahomet* ont l'impiété de prêcher que la „ guerre eft la voie de Dieu. Que ces féducteurs dia-„ boliques, ces amateurs préfomptueux de la fauffe „ fageffe, ces zélateurs hypocrites, ces murailles blan-„ chies, ces écoles, auteurs de tempêtes, ces incendiai-„ res des efprits, ces boute-feux des féditions, ces efpions „ dangereux & habiles dans l'art de dreffer des em-„ buches foient donc à jamais bannis de France. „ Voilà ce que nous évitons par leur extinction, qui eft pour le monde entier un bienfait de la providence envers les hommes, dont ils feroient devenus les rois & les tyrans.

Y.

Yeux. Organe inutile à ceux qui fe laiffent conduire aveuglément par des prêtres, ils doivent au moins les fermer pour marcher dans les voies qu'ils leur tracent, ou même les arracher quand le clergé les fcandalife.

Z.

Ze'lateurs. Je ne puis mieux faire en finiffant cet opufcule que d'exhorter le bon peuple à ne point prendre part aux querelles des prêtres, comment les ré-

fractaires prétendent-ils vouloir rendre juges de leur cause des hommes qui ne sont point fait pour la connoître? Laissons, mes amis, aux *zélateurs* emportés leur animosité, leur haine, leur esprit persécuteur, leur fanatisme turbulent, & ne nous mêlons point de leurs disputes de mots, laissons à ces prétendus saints, à ces docteurs orgueilleux, leurs querelles insensées, leurs disputes, leur opiniâtreté, leurs séditions; disons notre *credo*, il renferme l'essence de notre religion, & l'assemblée nationale n'y a point touché, ne suivons que la raison & la vertu, elles nous montreront que des hommes ne sont point en droit de nous faire violer les regles immuables de l'humanité, de la justice, de la paix, ni de briser, sous aucun prétexte, ainsi que les réfractaires y tendent, les liens indissolubles qui unissent ici-bas les mortels les uns aux autres; disons avec un prophete à tous ces docteurs, qui, par des sophismes séducteurs viennent nous dire que l'assemblée nationale a rompu la réligion, a détruit toute morale. *Væ! qui diditis malum bonum & bonum malum.* (Isaie, chap. V *v* 20.) Malheur à vous, qui appeliez le mal bien, & le bien mal! Ajoutons, malheur à ceux qui ont la foiblesse de vous croire.

FIN.

